

Sécurité ou insécurité routière dans la culture populaire québécoise : les grands constats

Québec, le 27 avril 2012 – La première enquête de la Fondation CAA-Québec, vouée au développement de la connaissance en sécurité routière, confirme que la très grande majorité des Québécois, soit environ 90 %, estiment que les accidents de la route sont liés au non-respect du Code de la sécurité routière (et non pas à la fatalité), et que bon nombre des accidents routiers pourraient donc être évités. Il s'agit de l'un des constats généraux qui se dégagent de cette enquête inédite, réalisée au Québec en 2011 auprès de 1 700 conducteurs de tous âges.

Intitulée *Sécurité ou insécurité routière dans la culture populaire – enquête sur la tolérance à l'insécurité routière des détenteurs de permis de conduire du Québec*, **cette étude avait comme objectif principal d'évaluer la tolérance des Québécois vis-à-vis les accidents routiers et envers certains comportements de conduite inappropriés.** Elle devait permettre d'approfondir la question du comportement des conducteurs au volant et la perception qu'ils ont des autres. La Fondation CAA-Québec voulait également vérifier une hypothèse souvent avancée, à savoir s'il existe, ou non, des sous-cultures quant à la tolérance à l'insécurité routière, et ce, pour différents groupes de conducteurs, selon l'âge, le sexe, etc. Plus précisément, existerait-il des sous-groupes de conducteurs qui toléreraient davantage que les autres l'insécurité routière?

De l'avis de la Fondation, les résultats obtenus pourraient bien permettre d'explorer des pistes d'action afin d'améliorer l'apprentissage menant à la conduite automobile. De plus, ces résultats permettront peut-être de raffiner encore davantage les approches de sensibilisation retenues dans l'optique de contribuer à améliorer le bilan routier au Québec.

Pour la Fondation CAA-Québec, quatre grands constats ressortent plus particulièrement de l'enquête :

1. **L'enfer, c'est les autres...**
2. **Les dépassements modérés des limites de vitesse sont socialement acceptés**
3. **Le bilan routier est méconnu**
4. **Il existe une uniformité surprenante dans la culture entourant l'insécurité routière au Québec**

Les grands constats

1. L'enfer, c'est les autres...

- a) Ce sont 96 % des détenteurs de permis de conduire qui estiment qu'un meilleur comportement des conducteurs permettrait d'éviter la plupart des accidents.
- b) Pour les automobilistes ayant participé à l'enquête, il ne fait aucun doute que la conduite d'un véhicule comporte des risques. D'ailleurs, 98 % des répondants estiment que l'on peut mourir ou être blessé dans un accident même si on conduit toujours de façon prudente. Il est donc important d'avoir de bons comportements, mais on se considère en quelque sorte à la merci de l'imprudence des autres conducteurs.
- c) D'autres résultats appuient la perception que ce sont les autres qui incarnent le risque. Pour plusieurs comportements inappropriés ou illégaux, en effet, les répondants déclarent avoir une bonne conduite, qu'on pense par exemple au port de la ceinture de sécurité, à l'utilisation systématique des clignotants, à l'utilisation au volant du téléphone cellulaire ou au dépassement par la droite sur une autoroute.
- d) Par contre, ces mêmes personnes constateraient assez régulièrement de mauvaises habitudes chez les autres conducteurs. Elles déclarent en effet observer très souvent ou souvent les comportements inappropriés ou illégaux que sont, entre autres, la non-utilisation des clignotants, la conduite avec le cellulaire en main et les manœuvres dangereuses de dépassement par la droite.

En résumé, on peut penser que les conducteurs au Québec semblent percevoir leur conduite automobile généralement meilleure que celle des autres. Voilà un état de fait qui soulève bien des questions. Serait-il possible de simplement demander aux automobilistes de mieux se comporter afin d'obtenir un bilan plus reluisant? Que peut-on faire pour que les gens se sentent concernés?

Yvon Lapointe, directeur de la Fondation CAA-Québec

2. Les dépassements modérés des limites de vitesse sont socialement acceptés

- a) Le tiers des détenteurs de permis de conduire sondés estiment qu'un conducteur qui ne respecte pas les règlements n'est pas nécessairement dangereux.
- b) L'enquête démontre qu'il existe toujours au Québec une certaine tolérance par rapport à la vitesse, puisque 53 % des répondants, tous groupes confondus, sont d'accord avec l'affirmation qu'il vaut mieux suivre le trafic que de « coller » au règlement.

- c) Pour la très grande majorité des détenteurs de permis de conduire, la vitesse critique, c'est-à-dire celle à partir de laquelle ils ont le sentiment que leur sécurité pourrait être menacée, se situe :
- entre 110 et 130 km/h sur une autoroute;
 - entre 90 et 110 km/h sur une route secondaire;
 - entre 50 et 65 km/h en milieu urbain.
- d) Pour ce qui est de la possibilité de recevoir une contravention, 6 conducteurs sur 10 disent y penser rarement ou jamais. Par contre, ceux qui ont déjà fait l'objet de contrôles policiers ont un peu plus à l'idée qu'ils pourraient éventuellement être interceptés.

Ces résultats ont de quoi laisser perplexe : les excès de vitesse semblent plus tolérables que d'autres gestes. Suivre le trafic n'est pourtant pas nécessairement synonyme de sécurité.

Yvon Lapointe, directeur de la Fondation CAA-Québec

3. Le bilan routier est méconnu

- a) Plus des trois quarts des répondants jugent que les accidents de la route menacent de façon significative le bien-être de la population et 93 % estiment qu'il s'agit d'un problème qui mérite investissement.
- b) Dans la liste des éléments pouvant affecter leur sécurité, les répondants mettent les accidents de la route au deuxième rang, tout de suite après l'état du système de soins de santé. Les accidents de la route se classent devant la situation économique et les accidents de travail, notamment.
- c) Par ailleurs, une majorité d'automobilistes (87 %) ne se considèrent pas plus en sécurité sur nos routes aujourd'hui qu'il y a 5 ans.
- d) Par contre, plus de 80 % des gens n'arrivent pas à estimer correctement le nombre de personnes qui, chaque année, sont tuées ou blessées gravement sur nos routes. En règle générale, ils indiquent un nombre bien inférieur à la réalité, autant pour les décès que les blessures graves.

Gagnerait-on à mieux faire connaître le bilan routier? Comment comprendre qu'une majorité de conducteurs ne s'estiment pas plus en sécurité alors qu'en plus d'une amélioration du bilan routier, des mesures ont été mises en place, telles que l'utilisation de radars photo et de caméras aux feux rouges ou le durcissement des peines associées à la conduite avec facultés affaiblies?

Yvon Lapointe, directeur de la Fondation CAA-Québec

4. Il existe une uniformité surprenante dans la culture entourant l'insécurité routière au Québec

- a) Contrairement à une croyance populaire répandue, il ressort de l'analyse détaillée des résultats qu'aucun groupe particulier de conducteurs ne tolère davantage l'insécurité routière que les autres. Les différences qui se présentent selon le sexe, l'âge, la région d'habitation, etc. demeurent plutôt limitées et n'indiquent pas la présence de sous-cultures.
- b) En regard de l'âge et du comportement, il y a peu de différences significatives. Même si on peut affirmer que les personnes âgées de 65 ans et plus sont celles qui adhèrent le plus aux bonnes pratiques de conduite, toutefois et mis à part quelques exceptions, le comportement des jeunes des groupes 16-24 ans et 25-34 ans ne tranche pas avec celui des conducteurs plus âgés.

Conclusion

En somme, la très grande majorité des détenteurs de permis de conduire interrogés sont d'avis que les conducteurs qui ne respectent pas le Code de la sécurité routière sont souvent, voire très souvent, à la base des accidents routiers.

Par ailleurs, les conducteurs ayant pris part à cette étude reconnaissent que les accidents sont évitables, mais tolèrent cependant certaines pratiques, comme des excès de vitesse modérés. Parmi les comportements les plus courants et les plus socialement acceptés figurent le téléphone cellulaire et la vitesse.

Selon la Fondation, cette enquête unique au Québec va sûrement contribuer à comprendre davantage la culture des Québécois en ce qui a trait à l'insécurité routière et à frayer la voie à des actions encore plus pertinentes. L'enjeu est d'autant plus important qu'elle permet d'affirmer que c'est sur toute la population qu'il faut travailler, notamment en incitant les gens à un regard autocritique réaliste.

La Fondation est heureuse de rendre public ce vaste rapport et de le mettre à la disposition de tous les acteurs impliqués activement en sécurité routière. Puisse-t-il faire avancer la connaissance et aider à la réalisation d'actions porteuses pour notre collectivité.

On peut trouver l'intégralité de cette enquête sur le site Internet de la Fondation CAA-Québec (fondationcaa.quebec.com), sous la rubrique Activités et études.

Créée en 2008, la Fondation CAA-Québec a pour mission de contribuer à l'avancement du savoir en sécurité routière. Pour ce faire, elle réalise des recherches et agit comme ressource complémentaire aux spécialistes et organismes québécois actifs dans ce domaine. Rappelons que CAA-Québec, un organisme à but non lucratif fondé en 1904, offre à 1,1 million de membres des services et privilèges dans les domaines de l'automobile, du voyage, de l'habitation et des services financiers.

Méthodologie et remerciements

Cette enquête a été réalisée à l'aide de 5 000 questionnaires postaux acheminés en janvier 2011 à un échantillon représentatif de la population des détenteurs de permis de conduire du Québec (sexe, âge, langue, région d'habitation et type de permis de conduire). La sélection finale des 5 000 personnes a été effectuée au hasard à l'intérieur des cinq paramètres énumérés ci-dessus. 1 712 questionnaires remplis ont été retournés à la Fondation (taux de retour de 34 %). Au total, les participants avaient à fournir une réponse sur 119 éléments constituant le sondage. Le questionnaire évaluait notamment les aspects suivants : le niveau de connaissance du bilan routier et le niveau de préoccupation pour l'insécurité routière sur les plans social et personnel. Les comportements de conduite adoptés et la perception des comportements adoptés par les autres conducteurs de même que le niveau d'acceptabilité de différents comportements étaient aussi évalués. La Fondation CAA-Québec remercie la Société de l'assurance automobile du Québec pour avoir collaboré à la validation du questionnaire et au traitement de l'envoi postal. Enfin, la Fondation CAA-Québec souligne la rigueur du travail de la chercheuse indépendante Nathalie Beaulieu, qui œuvre dans le secteur de la recherche en sécurité routière depuis plus de 20 ans.